

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 23 MAI 2020

Le 23 mai deux mille vingt, à 10h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLECONIN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER, Maire.

Etaient présents : Jacqueline DUSSEAUX, Claire FIALETOUX, Serge LASCAR, Sarah INES, Jean-Marie LOUBET, Aurélie MORIZE, Gérald RANELY, Edwige COTOT, Emmanuel SAGOT, Marie-Paule BERGER-CHAILLER, Romain LE BOEDDEC, Frédéric REGNIER, Marie-Odile SOUVETON, Patricia LE COZ.

Secrétaire de séance : Aurélie MORIZE

ORDRE DU JOUR

ELECTION DU MAIRE

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
-Bulletins blancs :	1
-Suffrages exprimés :	14
-Majorité absolue :	8

A obtenu : Monsieur Jean-Marc FOUCHER : 14 voix

Monsieur Jean-Marc FOUCHER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU l'élection et l'installation du Conseil Municipal .
VU l'élection et l'installation du Maire.

Considérant qu'il convient de définir le nombre d'adjoints à élire, en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer trois adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 voix pour et une abstention la nomination de trois adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Election du 1^{er} adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
-Bulletins blancs :	0
-Suffrages exprimés :	15
-Majorité absolue :	8

A obtenu : Madame Jacqueline DUSSEAUX : 15 voix

Madame Jacqueline DUSSEAUX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

Election du 2^{ème} adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
-Bulletins blancs :	1
-Suffrages exprimés :	14
-Majorité absolue :	8

A obtenu : Monsieur Serge LASCAR: 14 voix

Monsieur Serge LASCAR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé

Election du 3^{ème} adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
-Bulletins blancs :	0
-Suffrages exprimés :	15
-Majorité absolue :	8

A obtenu : Madame Sarah INES: 15 voix

Madame Sarah INES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

Monsieur le Maire et le premier adjoint étant installés, le conseil municipal prend acte qu'ils seront les représentants de la commune au sein de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde.

DESIGNATION ET NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

VU l'élection et l'installation du Conseil Municipal, du Maire et des Adjoints.

Considérant, pour le bon fonctionnement de la municipalité, qu'il convient de déterminer les commissions, et de désigner ses membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les commissions suivantes, et nomme :

COMMISSION DES FINANCES :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Emmanuel SAGOT
- Membres : le conseil municipal

Voté à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME/ENVIRONNEMENT -CADRE DE VIE :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Frédéric REGNIER
- Membres : le conseil municipal

Voté à l'unanimité.

COMMISSION TRAVAUX :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Serge LASCAR
- Membres : Gérald RANELY, Aurélie MORIZE, Romain LE BOEDEC, Claire FIALETOUX

Voté à l'unanimité.

COMMISSION SECURITE :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Gérald RANELY
- Membres : Serge LASCAR, Aurélie MORIZE, Marie-Paule BERGER-CHAILLER

Voté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION/BULLETIN

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Sarah INES

- Membres : Marie-Odile SOUVETON, Jacqueline DUSSEAUX, Serge LASCAR
Voté à l'unanimité.

COMMISSION ANIMATIONS – LOISIRS /JEUNESSE ET SPORT:

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Romain LE BOEDEC
- Membres : Claire FIALETOUX, Marie-Odile SOUVETON, Sarah INES, Frédéric REGNIER
Voté à l'unanimité.

COMMISSION CULTURE :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Jacqueline DUSSEAUX
- Membres : Patricia LE COZ, Sarah INES
Voté à l'unanimité.

COMMISSION ACTION SOCIALE :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Edwige COTOT
- Membres : Jean-Marie LOUBET
Voté à l'unanimité.

COMMISSION JUMELAGE :

- Président : Jean-Marc FOUCHER
- Vice-Président : Marie-Paule BERGER-CHAILLER
- Membres : Patricia LE COZ, Jacqueline DUSSEAUX, Serge LASCAR
Voté à l'unanimité.

DESIGNATION ET NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX -
--

VU l'élection et l'installation du Conseil Municipal, du Maire et des Adjoints.

Considérant, qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants des Syndicats Intercommunaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme, à l'unanimité :

TRANSPORT SUD ESSONNE –

. Délégué titulaire : Claire FIALETOUX
. Délégué suppléant : Marie-Odile SOUVETON

SYNDICAT DE L'ORGE –

. Délégué titulaire : Romain LE BOEDEC
. Délégué suppléant : Gérald RANELY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA RIVIERE JUINE
ET DE SES AFFLUENTS :**

- . Délégué titulaire : Jean-Marc FOUCHER
- . Délégué suppléant : Gérald RANELY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE RECYCLAGE ET L'ENERGIE PAR
LES DECHETS ET ORDURES MENAGERES**

- . Délégué titulaire : Emmanuel SAGOT
- . Délégué suppléant : Marie-Paule BERGER-CAHILLER

DELEGATIONS AU MAIRE

VU l'installation du Conseil Municipal, du Maire et des Adjoints.
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2122-22.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les délégations suivantes :

- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services municipaux.
- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, et de passer, à cet effet, les actes nécessaires.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- Passer les contrats d'assurances.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière communal.
- Accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés, ni de conditions ni de charges.
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4000 €.
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaine) le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés, et de répondre à leur demande.
- Décider de la création de classe au sein du groupe scolaire.

- Fixer les reprises d'alignement, en application d'un document d'urbanisme.
- Intenter, au nom de la commune, les actions en justice, ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, délégation consentie tant en demande qu'en défense, et devant toutes les juridictions.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.

Questions diverses :

Monsieur le Maire rappelle que la réunion a dû se dérouler à huis-clos et remercie Claude DELHAYE d'avoir filmé pour une retransmission en direct sur internet.

Il remercie aussi les anciens élus de Villeconin qui ont travaillé pendant 6 ans à la progression et à l'avancement de la commune.

Il tient d'autre part à féliciter la nouvelle équipe pour l'organisation et la mobilisation de la première livraison de masques la semaine dernière. Il précise notamment qu'une deuxième livraison par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde est prévue la semaine prochaine pour une distribution dans les boîtes aux lettres.

Monsieur SAGOT s'interroge sur le vote du budget. Jean-Marc FOUCHER souhaite attendre la prochaine annonce du premier ministre. Seule la réunion qui s'est déroulée ce jour est autorisée pour l'instant.

Madame LE COZ demande si c'est aussi valable pour les commissions de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire indique que le 2ème tour des élections municipales étant prévu le 28 juin, le conseil communautaire se réunira un peu avant ces élections pour voter les taux et le budget.

Il précise qu'entre le 28 mai (date limite pour élire le Maire dans les communes où le conseil municipal a été élu dès le 1^{er} tour) et l'installation du conseil communautaire intégralement renouvelé c'est-à-dire après le 28 juin (date du 2ème tour), le conseil communautaire sera en mode hybride c'est-à-dire composé d'élus désignés au 1^{er} tour et d'élus sortants.

Madame DUSSEAUX demande que le Maire apporte des précisions sur les réunions de travail.

Il indique qu'une réunion entre les adjoints sera organisée le 1^{er} et le dernier samedi du mois et qu'une réunion de travail avec le conseil municipal sera prévue le premier mardi de chaque mois.

Madame INES demande s'il est possible de créer une adresse mail pour le conseil municipal avec un agenda en ligne pour les réunions prévues.

Monsieur FOUCHER invite Madame INES à se rapprocher de Mme GAURIAT secrétaire de mairie afin de travailler au mieux la communication au sein du conseil municipal. Il souhaite aussi, grâce à la présentation faite lors de cette réunion, que le secrétariat puisse communiquer au mieux et transmettre aux conseillers concernés toutes les informations utiles en rapport avec les commissions dont ils font parties.

Madame DUSSEAUX demande si d'autres conseillers ont subi des problèmes de réseau téléphonique.

Monsieur FOUCHER informe qu'effectivement le réseau a été très perturbé et que l'information est remontée au niveau de la CC afin de savoir si le problème venait de l'installation de la fibre, mais la CC n'en a eu aucun retour.

Madame INES demande si des permanences devront être assurées à tour de rôle par les élus le samedi matin.

Monsieur FOUCHER répond qu'il y a les réunions d'adjoint et que chacun pourra être amené à venir le samedi matin pour une réunion sur un sujet bien précis.

Madame LE COZ demande s'il est possible d'avoir la liste avec les numéros de téléphone de chacun.

Monsieur FOUCHER demande au secrétariat de faire le nécessaire.

La séance est levée à 11h00.

Le Maire,
Jean-Marc FOUCHER,



